

« Le sport et ses valeurs en danger : il est urgent d'agir »

« Avec plus de 35 millions de pratiquants, l'enjeu sociétal du sport pour tous est essentiel, que ce soit en matière de santé, de lien social, d'éducation mais également sur le plan de l'économie et de l'emploi. De récentes annonces budgétaires du gouvernement font craindre des coupes sombres, notamment pour les fédérations non-olympiques, mais aussi pour les clubs, les sportifs amateurs, les bénévoles, les salariés du sport et les collectivités territoriales qui assument déjà, à elles seules, 80 % du financement du sport à travers le versement de subventions aux clubs, la prise en charge des événements sportifs, la construction et la maintenance des équipements. Sans aides de l'État, ces collectivités ne pourront supporter ce nouveau désengagement. Un coup dur pour le sport et les sportifs français ; une totale incompréhension après l'obtention des jeux Olympiques de 2024 et l'héritage sportif tant annoncé.

LA SEINE-MARITIME : TERRAIN DE SPORT

La France compte près de 165 000 clubs sportifs, comprenant 17 millions de licencié(e)s et 3 millions de bénévoles. En Seine-Maritime, en 2016, 2 585 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 255 620 licences sportives. L'importance du sport dans notre département n'est plus à démontrer, elle qui s'inscrit avec la région Normandie dans la dynamique du « Grand Paris ».

Un dynamisme d'autant plus important que se préparent les Jeux de 2024 et qu'à cette occasion, on parle beaucoup d'héritage. Or, l'héritage ce n'est pas simplement des équipements, des stades et des piscines olympiques. C'est aussi, et surtout, le soutien aux associations sportives, aux bénévoles dirigeants et aux professionnels qui encadrent les pratiques et permettent ainsi le développe-

ment du sport.

UNE REFORME QUI INQUIÈTE

Sur le terrain, l'inquiétude est grande ! Au fil des rencontres et des échanges, après l'appel de Marie-George Buffet, du président du CNOSF [Comité national olympique et sportif français] qui a lancé une pétition nationale pour une augmentation des moyens dédiés au sport, puis de Teddy Riner et de Martin Fourcade accompagnés de 380 sportifs qui ont signé une lettre ouverte au président Macron, les craintes sont exprimées par ces champions, ces sportifs, ces dirigeants, ces bénévoles associatifs qui connaissent l'importance de la détection et de la promotion pour atteindre le haut niveau. En effet, les prémices d'une évolution de ce qui est communément appelé la gouvernance du sport jettent le trouble dans la tête de ceux qui pensent que tout commence par le sport pour toutes et pour tous dans les clubs, les collectivités et les structures de proximité. Au-delà de cette réorganisation, viennent s'ajouter des annonces budgétaires menaçantes avec une baisse de 6,2 % (30 millions d'euros) du budget du ministère des Sports représentant 0,13 % du budget de l'État, soit 450 millions d'euros.

UN PROJET CONTRADICTOIRE

Est-il légitime de s'attaquer de la sorte à un budget qui diminue, année après année, quand on connaît les bienfaits du sport pour notre société, sur la santé, comme sur le développement du lien social et la transmission des valeurs ? Est-il souhaitable de supprimer ou de réaffecter 1 670 emplois nationaux de conseillers techniques sportifs qui interviennent auprès des fédérations principalement sur des missions de détection et d'entraînement des sportifs de haut-niveau, ou de formation ?

Une évolution est sans doute néces-



Stéphane Barré, ancien sportif de haut niveau, ancien champion d'aviron et finaliste aux JO d'Atlanta, en 1996

STÉPHANE BARRÉ

- Maire d'Oissel-sur-Seine
- Conseiller métropolitain en charge de l'animation sportive, la lutte contre les discriminations dans les pratiques sportives, l'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite
- Conseiller départemental
- Ancien sportif de haut niveau, finaliste aux JO d'Atlanta

3 points clés

- La France est une terre de pratique sportive et la perspective des JO 2024 va renforcer ce constat.
- Le budget alloué aux sports est en baisse.
- Il faut créer un service public du sport.

saire pour adapter le ministère des Sports et le mouvement sportif aux évolutions sociales et sociétales d'aujourd'hui, ainsi qu'à celles des pratiques. Pour autant le projet actuellement en discussion est loin des attentes, voire à l'opposé. Il est contradictoire même avec les ambitions sportives annoncées de 3 millions de pratiquants supplémentaires et l'accueil des jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

UNE AUGMENTATION DES INÉGALITÉS

À très court terme, ces mauvais choix budgétaires alourdiront un peu plus la charge des financements des collectivités territoriales. Il est en effet à craindre que cette charge se reporte sur les familles : 85 % des associations sportives recevant un financement public. D'où l'inquiétude et l'opposition à ce projet qui accentuera les inégalités, tant territoriales que sociales. Il est à craindre en effet que la perte de domaines de responsabilité du ministère des Sports, sous tutelle collégiale, le réduise simplement et uniquement à trois missions : la stratégie, le contrôle-sécurité et la régulation.

Dans le même temps, les réformes territoriales successives favorables au développement des métropoles, amplifient le phénomène et encouragent la politique de regroupement des clubs dans le but unique d'optimiser et de réduire les financements, au détriment des choix des prati-

quants, qui souhaitent des activités diversifiées, des clubs de proximité et à taille humaine. Enfin, ces décisions posent également la question de la baisse drastique, pour les clubs sportifs, des emplois aidés. Dans la majorité des cas, un club fonctionne avec des bénévoles mais aussi avec des salariés, souvent en contrats aidés, pour intervenir dans les charges administratives notamment. Les premiers effets de la suppression de ces aides de l'État n'ont pas tardé à se faire sentir avec une diminution de 18 % des emplois dans le domaine de l'animation sportive.

UN GRAND SERVICE PUBLIC DU SPORT

Pour répondre à ces enjeux d'importance, il serait souhaitable d'encourager la création d'un grand service public du sport avec les moyens financiers et humains nécessaires associant le ministère des Sports et ses directions territoriales, les collectivités, l'éducation physique et sportive et les associations sportives. Car tel qu'envisagé, le rapport du Comité Action Publique 2022 (CAP 22), qui préconise la création d'une agence de haut niveau tout en s'interrogeant sur l'opportunité du maintien du ministère des Sports, ne parviendra pas à garantir le droit d'accès au sport pour toutes et pour tous. »

Les tribunes sont à adresser par mail à redchef@presse-normande.com